

EMPLOI : **AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE**

Type de contrat : **CDD (juillet et août)**

Durée Hebdo : **35 h (horaires modulables)**

L'emploi du temps sera modulé en fonction des manifestations et fêtes organisées par la Ville

Conditions d'exercice :

L'agent travaillera le dimanche en raison du marché hebdomadaire et le vendredi soir en raison du marché nocturne

Missions :

- Constater et verbaliser les infractions aux arrêtés municipaux, les stationnements gênants ou abusifs, constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics...
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques
- Assurer la distribution des plis aux habitants

Compétences et savoirs :

- Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire
- Faire respecter le code de la route et du stationnement
- Relever des identités et infractions
- Rédiger des rapports et des arrêtés de police du Maire
- Aide aux usagers et dialoguer avec la population
- Maîtriser l'outil informatique
- Posséder le permis B

Savoir-être :

- Accepter les contraintes du service
- Aptitude à la médiation
- Sens du service public et des relations avec le public
- Ponctualité
- Autonomie
- Bonne aptitude physique (travail à l'extérieur)
- Esprit d'initiative

